



A l'heure des sécheresses, la ressource en eau ne peut pas être détournée et la captation de la ressource par certains n'est pas acceptable.

Ref. : ZN/LJ/23105

L'eau n'est pas un bien comme les autres. Son statut intrinsèque de ressource naturelle et de bien essentiel à la vie, lui confère une valeur et une utilité sociale qui s'apprécient au regard de la capacité des systèmes de gestion de l'eau à satisfaire les objectifs en termes de salubrité publique.

Depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 il est prévu que « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. ».

La puissance publique a donc un rôle majeur à jouer pour garantir l'intérêt général et pour lutter contre la multiplicité des lobbys. Pourtant, force est de constater que le gouvernement agit autrement.

Ce constat est d'autant plus grave que le sujet de l'eau est un des problèmes d'avenir majeur. Au niveau mondial, de plus en plus de guerres seront liées à l'eau et il y aura de plus en plus de réfugiés liés à cette question. Mais le sujet touche aussi directement le territoire national, dans l'hexagone, comme en outre-mer. Tout le monde a pu notamment constater les sécheresses à répétition de ces dernières années. Pour les agents du Service Public de l'environnement, ce n'était pas une surprise. Pour l'année 2023, l'alarme est déjà lancée en avril suite à un hiver trop sec.

Alors que ces situations deviennent la norme, la Fédération FORCE OUVRIERE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) constate que le gouvernement ne répond en rien aux enjeux de demain.

Le « plan eau » présenté par le Président Macron le 30 mars dernier ne développe rien de nouveau sauf d'annoncer ce qui se fait déjà par ses opérateurs et ses services. Il fixe un objectif de réduction 10% des volumes d'eau prélevés tous usages confondus d'ici 2030 alors que les Assises de l'eau en 2019 fixaient un objectif de – 10% d'ici 2024 et – 25% en 2034...

Les mesures annoncées seront majoritairement financées par les factures d'eau et mobiliseront les services et opérateurs de l'État sans renforcement de leurs effectifs alors qu'ils ont été et sont actuellement mobilisés par le Plan de relance et le fond vert.

Par ailleurs, le gouvernement continue trop souvent d'utiliser les moyens publics pour développer des dispositifs inadaptés. Ainsi, il utilise l'argent payé par les ménages à travers les taxes sur les factures d'eau pour permettre à quelques acteurs privés de bénéficier seuls de cette ressource.

Rappelons que l'État a un rôle à jouer pour permettre la modification des pratiques relatives à l'eau pour préserver la ressource plutôt que de mettre en œuvre des « solutions » pour conserver des pratiques très consommatrices.

L'exemple des méga-bassines sur le bassin de la Sèvre Niortaise est à ce titre éclairant d'une réponse inadaptée. En effet, techniquement, il s'agit de captation d'eau prélevée dans les nappes phréatiques avec une grande partie qui disparaîtra par évaporation ce qui apparaît une aberration. De plus, sur le principe, ce projet ne serait réalisé que dans l'intérêt d'un petit nombre, ce qui est très largement contestable !

Ainsi, le porteur de ce projet est une Société coopérative à capital variable qui a pour principale mission la mise en place des réserves collectives. Elle est constituée d'agriculteurs associés coopérateurs. Avec ces 19 réserves autorisées, il n'y aurait aucune économie d'eau car les volumes

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**

46 rue des petites écuries 75010 Paris



✉ contact@feetsfo.fr

💻 www.feetsfo.fr

☎ 01 44 83 86 20



concernés correspondent à l'équivalent de 5 années de prélèvement. Ces réserves ne concernent qu'une infime minorité d'irrigants de la région pour maintenir une culture inadaptée à l'évolution de la ressource en eau.

Par ailleurs, ce projet évalué à 59 M€ en 2017 est majoritairement financé (à hauteur de 70%) par des fonds publics pour un intérêt général non démontré puisque seuls 114 adhérents de la coopérative seraient raccordés à une réserve afin de répondre à une pratique agricole inadaptée, en ignorant l'impact sur le milieu naturel.

Cet exemple est l'illustration que les intérêts privés ont pris le pas sur l'intérêt public de la gestion quantitative et qualitative de l'eau. Les pouvoirs publics ont donc décidé de consacrer ces fonds publics à une production qui porte atteinte à la qualité et à la quantité d'eau potable, sans aucune recherche de solutions alternatives, sans envisager aucun autre modèle, sans propositions de reconversion des cultures.

Pour la FEETS-FO, le défi de l'eau ne peut se résoudre que par un véritable changement de paradigme en prenant en compte réellement l'expertise du Service public de l'environnement, en le renforçant, en sortant des décisions prises en seules réponses aux lobbys et enfin en abandonnant le dogme du marché.

Contacts :

Zaïnil Nizaraly, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Laurent Janvier, Secrétaire fédéral, 06 27 31 17 68

